Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 022-200057826-20261008-202610103-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE ST BRIEUC
COMMUNE DE PLEMET

Date de Convocation : 02/10/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 27
Votants : 29

N° d'ordre :
202610103

Objet :
Avis sur vente logement social BSB les Foyers

COMMUNE DE PLEMET
Délibération du Conseil Municipal

Séance du 8 octobre 2026
L'an deux mille vingt-six,
Le huit octobre à dix-neuf heures trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Plémet en séance publique sous la présidence de M. Philippe JOSSÉ, Maire.

Présents : M. Philippe JOSSÉ, Mme Delphine BEUREL, M. Ronan FERNANDEZ, Mme Amandine DUBOIS, M. Rémi LE VAILLANT, Mme Vanessa GUYOT, M. Anthony ROCABOY, M. Yann MARCADÉ, Mme Pascale THEBAULT, M. Sébastien ROUAULT, Mme Halima HOUMADI, M. Anthony LE TÉNO, Mme Gaëlle LE HELLOCO, M. Yannick LEVOYER, Mme Annie BERTHELOT, M. Jean-Guillaume DESANLIS, Mme Sylviane BRIEUX, M. Damien CHARLES, M. Patrice RAULT, Mme Mélanie PIEDERRIÈRE-HERVÉ, M. Christophe CABARET-BARISIC, Mme Viviane DUROS, Mme Nolwenn LE MÉE, M. Patrick RIVARD, Mme Monique URIEN, Mme Nathalie CORNEC, M. Jean-Baptiste MARTIN.

Absent(s) ayant donné(s) un pouvoir :
Mme Coraline BLANCHARD-GUYOMARD pouvoir à M. Anthony ROCABOY
Mme Gwendoline RIBEIRO pouvoir à Mme Delphine BEUREL

Absent(s) n'ayant pas donné de pouvoir :

Secrétaire de Séance :
M. Anthony ROCABOY

M. le Maire présente le courrier de la SA d'HLM BSB - Les Foyers, reçu en date du 22 juillet 2026, qui sollicite l'autorisation de la Commune de Plémet en vue de la mise en vente d'un logement locatif social lui appartenant,conformément à l'article L443-7 du Code de la Construction et de l'Habitation.

M. le Maire retrace l'historique de la constuction de ce bien et les conséquences de sa vente. En effet, le logement situé 15 rue Beausoleil concerné est un pavillon de type 4 d'une surface de 80.30 m^2 qui faisait partie d'une opération d'un ensemble immobilier de 5 logements achevés le 24 avril 2023, il est vacant depuis le 16 juillet 2026.

Lors de la construction de cette opération le prêt souscrit par l'ESH BSB – Les Foyers a été garanti à hauteur de 20% par la Commune déléguée de La Ferrière. A l'occasion de la cession du logement l'ESH BSB - Les Foyers confirme qu'un remboursement anticipé de la fraction du prêt afférente à ce bien sera opéré, réduisant de fait, la proportion de l'encours du prêt garanti par la Commune de Plémet.

Conformément aux dispositions du Code de la Construction et de l'Habitation, la vente de ce logement n'impacterait pas l'équilibre du parc de logements sociaux pendant 10 ans à compter de la vente et permettrait à un ménage d'accéder à la propriété. De plus, le produit de la vente pourrait servir à financer de nouveaux programmes immobiliers ou bien à rénover le parc existant sur le territoire.

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 022-200057826-20261008-202610103-DE

Après avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité :

Présents : 27	Pouvoir : 2	Total : 29
Voix pour : 29	Voix Contre : 0	Abstention : 0

Article 1 : d'émettre un avis favorable concernant la vente d'un pavillon locatif de type F4 situé 15 rue Beausoleil qui faisait partie d'une opération d'un ensemble immobilier de 5 logements achevés le 24 avril 2023, propriété de la SA d'HLM BSB-Les Foyers .

Le Maire :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,	**Secrétaire de Séance**
M. Philippe JOSSÉ	**M. Anthony ROCABOY**